



Ville d'Esch-sur-Alzette

**Secrétariat**

SH

Date de l'annonce publique de la séance:  
05.07.2012

Date de la convocation des conseillers :  
05.07.2012

point de l'ordre du jour no:  
05B

## Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance publique du 13 juillet 2012

**Présents :** Mutsch, bourgmestre, Huss, Spautz, Tonnar, Hinterscheid, échevins, Hildgen, Codello, Zwally, Weidig, Baum, Bofferding, Hansen, Goetz, Kox, Johanns, Bernard, conseillers, Espen, secrétaire communal ff.

**Absents :** Maroldt, Knaff, Wohlfarth, conseillers, excusés.

## Le Conseil Communal;

**Objet: Crédit spécial : Remise en état des locaux destinés au futur ORT SUD (art.4/1160/2123/002)**

Vu sa délibération de ce jour approuvant le devis au montant € 35.000,00 pour la remise en état des locaux destinés au futur Office Régional du Tourisme Sud à Esch-sur-Alzette ;

Considérant que ces travaux et fournitures doivent être exécutés à court terme ;

Considérant qu'il y a lieu de prévoir un crédit spécial de € 35.000,00 aux dépenses extraordinaires du budget de l'exercice 2012 ;

Considérant qu'il y a urgence ;

Considérant que l'équilibre du budget ne sera pas affecté puisque la dépense sera couverte par une économie du même montant à l'article 4/0420/2123/004 «Ecole Nonnewisen » ;

Vu les articles 127 et 128 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Vu l'instruction ministérielle sur les budgets des communes et établissements publics ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**a p p r o u v e à l'unanimité**

le crédit spécial au montant de € 35.000,00 pour la remise en état des locaux destinés au futur ORT SUD.

Le crédit sera inscrit à l'article 4/1160/2123/002 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2012.

En séance

Date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 16.07.2012

Pour expédition conforme,

Le secrétaire communal ff,

Le bourgmestre,